

Délibération n° 07.09/2022

-----

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Sebourg, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno Cellier, maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/09/2022

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Freddy SZYMCZAK - Mathilde POLACCI - Thomas HALLUIN – François LO PRESTI - Brigitte HARLAUX - Florence LIENARD - Isabelle DELOBEL.

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Absent(e) :

Isabelle HUBLART

*Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN*

**Objet : Subvention projet 2022 pour l'association 'Curieux de nature'**

Sur explications de M. Ph. Marchal, -passage et validation en commission des finances- puis de M. G. Cellier, et après en avoir discuté, l'Assemblée autorise, à l'unanimité, le versement d'une subvention à hauteur de 500 euros pour l'association 'Curieux de Nature' de Sebourg.

Crédits prélevés à l'article 6574 du BP 2022.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire,  
Thomas HALLUIN

Le Maire,  
Bruno CELLIER

Publié sur le site Internet le 23.09.2022  
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le 22.09.2022  
Numéro unique de télétransmission  
ID 059-215905597 – 20220920-220922\_D1655VD-DE



